

Grille de valorisation fonctionnelle 2014 des personnels administratifs B/C à Météo-France

DESIGNATION DE L'EMPLOI	NIVEAU catégoriel
Niveau 3	
- Adjoint à un chef de département à la direction générale ou à un chef de division dans une direction centrale et thématique	A/B
- Chef de la division ressources humaines de la Direction du centre de Toulouse	A/B
- Chargé d'encadrement d'une unité finances ou ressources humaines à la direction générale	B
- Expert senior	A/B
Niveau 2	
- Chargé de secteur ou assistant d'agent comptable secondaire dans les agences comptables	B/C
- Chargé d'encadrement d'une unité finances dans les directions centrales et thématiques ou dans les directions interrégionales	B/C
- Responsable d'un double domaine thématique administratif dans les directions centrales et thématiques ou dans les directions interrégionales	B/C
- Chargé d'encadrement d'une unité « ressources humaines » ou responsable du secteur de gestion des ressources humaines dans les directions centrales et thématiques ou dans les directions interrégionales	B
- Rédacteur de marchés à la direction générale et dans les directions centrales et thématiques	B
- Gestionnaire financier au secrétariat général	B/C
- Gestionnaire central de personnels (y compris gestionnaire de paye) à la direction des ressources humaines	B/C
- Chargé d'encadrement d'une unité logistique à la direction générale, dans les directions centrales et thématiques et aux sièges des directions interrégionales	B/C
- Secrétaire du Président directeur général	B/C
- Titulaire d'une régie d'avances et recettes de niveau 1 (cautionnement supérieur à 4600 €)	B/C
- Expert confirmé	B/C
Niveau 1	
- Responsable d'un domaine administratif, financier ou ressources humaines dans les directions centrales et thématiques ou dans les directions interrégionales	B/C
- Gestionnaire financier à la direction générale, dans les directions centrales et thématiques et dans les directions interrégionales	B/C
- Assistant commercial ou gestionnaire de clientèle	B/C
- Chargé de l'action sociale ou médicale	B/C
- Responsable logistique local	B/C
- Gestionnaire d'accueil au CIC (direction générale)	B/C
- Gestionnaire local de personnels dans les directions centrales et thématiques ou dans les directions interrégionales	B/C
- Gestionnaire logistique	B/C
- Secrétaire de direction à la direction générale, dans les directions centrales et thématiques, ou dans les directions interrégionales	B/C
- Titulaire d'une régie de niveau 2 (cautionnement inférieur ou égal à 4600 €)	B/C
- Expert	B/C
Niveau B	
- Gestionnaire administratif débutant (catégorie B)	B
- Gestionnaire administratif généraliste	C
- Secrétaire d'une entité autre que celles mentionnées au niveau 2 et 1	C
- Gestionnaire de courrier	C
- Agent de nettoyage	C
Niveau A	
- Gestionnaire administratif débutant (catégorie C)	C

NB : en jaune les modifications

Correspondance indicative niveau complément fonctionnel IF avec niveau NBI		
Niveau	Nbre points NBI	Montant mensuel référence compt IF en €
Niveau 3	30	175
Niveau 2	20	120
Niveau 1	15	90
Niveau B	10	60
Niveau A	5	30